

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prélèvement à la source :

Cegedim SRH s'engage pour en faciliter la mise en œuvre

- Signature d'une charte de partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques
- Lancement d'un accompagnement dédié pour les entreprises

Boulogne-Billancourt, le 8 février 2018

Dans le cadre de la préparation de la mise en place du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019, **Cegedim SRH** signe une charte de partenariat avec la Direction Générale des Finances Publiques, et annonce à cette occasion le lancement d'un accompagnement dédié pour ses clients.

Cegedim SRH, acteur innovant du Cloud RH et des services RH externalisés, marque ainsi sa volonté de proposer une offre garantissant une mise en œuvre du prélèvement à la source dans des conditions optimales et répondant aux exigences de conformité technique. **Cegedim SRH** est d'ores et déjà éditeur pilote sur ce projet depuis juillet 2017. Une dizaine de ses clients se sont portés volontaires pour tester le mécanisme des échanges des taux et les premiers résultats sont concluants.

La signature de cette Charte engage également **Cegedim SRH** à participer à une deuxième phase de tests à compter du 1^{er} mars 2018, consistant à valider le calcul du prélèvement à la source pour des cas faisant l'objet de règles de gestion particulières : application du taux non personnalisé, abattements pour les CDD de moins de deux mois, apprentis et stagiaires...

« Le prélèvement à la source de l'impôt sur le bulletin de paie fait naître de nombreux questionnements chez les collaborateurs, notamment sur la confidentialité des données et la justesse des montants prélevés. L'accompagnement de nos clients sur ce chantier majeur porte à la fois sur les aspects techniques, tels que l'intégration des nouvelles règles légales dans notre outil, mais aussi sur la dimension humaine et les services pédagogiques », souligne **Agnès Pasquier, Directeur de l'Offre et des Services de Cegedim SRH**.

Pack de services et chatbot pour accompagner le changement

La réforme du prélèvement à la source concerne toutes les entreprises pour lesquelles il faudra appliquer les mêmes règles de calcul. Dans ce contexte, la solution **TEAMS^{RH}** de **Cegedim SRH** offre les bénéfices d'un modèle standard, garantissant la fiabilité et la justesse de l'application de la réforme. Depuis décembre 2017, le paramétrage du prélèvement à la source est intégré nativement dans **TEAMS^{RH}**, ce qui permet aujourd'hui aux clients pilotes de **Cegedim SRH** de commencer à s'approprier ces nouveaux calculs.

Cette solution complète de gestion de la paie et des ressources humaines est en effet mutualisée à l'ensemble des clients de **Cegedim SRH**, ce qui permet un déploiement global des nouvelles règles de paie dans des conditions sereines et sécurisées, sans composant ni module spécifique.

Au-delà de ce volet technique, **Cegedim SRH** met en place une véritable conduite du changement auprès des salariés de ses clients. L'éditeur lance en effet un kit d'outils pédagogiques, construit toujours dans une logique de mutualisation, comprenant des notes d'informations, un site web d'assistance en ligne, un chatbot dédié, ainsi que des vidéos.

A propos de Cegedim SRH :

Cegedim SRH est un acteur incontournable du marché des solutions et des services RH. L'entreprise dispose d'une expertise de plus de 25 ans dans le domaine de l'externalisation RH. Présente en France et en Suisse, Cegedim SRH compte parmi ses clients des entreprises nationales et internationales, de tous secteurs d'activité, issues des grands comptes et du mid-market.

Pour plus d'information : www.cegedim-srh.fr

A propos de Cegedim :

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, ainsi que dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance. Cegedim compte plus de 4 200 collaborateurs dans plus de 10 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 457 millions d'euros en 2017. Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).

Pour en savoir plus : www.cegedim.fr

Et suivez Cegedim sur Twitter : [@CegedimGroup](https://twitter.com/CegedimGroup), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).

Aude BALLEYDIER

Cegedim

Responsable Communication
et Relations Médias

Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.fr

Agnès PASQUIER

Cegedim SRH

Directeur de l'Offre et des services

Tél. : +33 (0)1 49 09 77 69
agnes.pasquier@cegedim-srh.com

Marina ROSOFF

Pour Madis Phileo

Relations Médias

Tél. : +33 (0)6 71 58 00 34
marina@madisphileo.com

Suivez Cegedim SRH :



Suivez Cegedim :

